

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réuni le 27 juin 2017

heure de début de séance : 18 heures 15

heure de fin de séance : 21 heures 15

	<i>NOM Prénom</i>	<i>Qualité</i>
<i>Président de séance</i>	Alain ABADIE	Proviseur
<i>Secrétaire de séance</i>	Françoise VAISSE	DDETP

Nombre de membres présents : 19

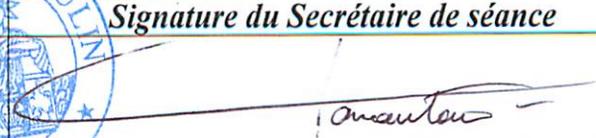
Quorum : **Atteint**

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le 27 avril 2017 est *approuvé* [X]
refusé []

Résultat du vote : unanimité

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	Affaires financières	1	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)	1	
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	1	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)	3	
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention ...		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions Diverses	1	
XII			
Tous les documents afférents aux votes ont été envoyés avec la convocation			
TOTAL			

Le 4 juillet 2017

<i>Signature du Président de séance</i>	<i>Signature du Secrétaire de séance</i>
	



<i>Transmission à l'Inspecteur d'Académie</i>	<i>Transmission au Recteur</i>
le :.....	le

**SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du
MARDI 27 JUIN 2017**

sous la présidence de : Alain ABADIE

		Présents	Absents	Excusés	
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION					
- Chef d'établissement : Alain ABADIE		X			
- Adjoint : Corinne MADRANGE		X			
- Gestionnaire : Rodolphe FEVRE		X			
- Conseiller Principal d'Education : Bénédicte DIAZ		X			
- Chef des travaux : Françoise VAISSE		X			
PERSONNALITES					
- de la collectivité de rattachement :	1 – Dolorès ROQUE		X		
	2- René MORENO		X		
- de la commune siège :	1 – Elisabeth PISSARO			X	
- du groupe de communes	1 – Nataly DARTIGUELONGUE		X		
- qualifiées	1 –Philippe PUJAS –Directeur IUT		X		
	2 -				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS					
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation					
1 – Marc DUPARAY		X			
2 – Claudine DARS DENISE remplacée par Lucie CHANU		X			
3 – Béatrix PETIT		X			
4 – Myriam DEMAMEN		X			
5 – François WAAG		X			
6 – Clémence FERLET		X			
7 – Sandrine DUCROS		X			
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :					
1 – Thibaut ROSA		X			
2 – Imène BENAOUN				X	
3 – Morgan DOREY remplacée par Muriel ROSELLO		X			
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES					
-parents	1 – Nathalie LLERES	X			
	2 – Laurent BACHET remplacé par Benoît PUECH	X			
	3 – Soria BENCHENNOUF	X			
	4 –Muriel RYCKEBUSCH	X			
	5 – Martine TEIRLINCK	X			
	6 –				
	7 -				
- élèves	1 – Hugo DUBREUIL		X		
	2 – Lucas ANDREU			X	
	3 – Alix KENOUDY		X		
	4 – Léo LLERES			X	
	5 – Erol ARI			X	
MEMBRES INVITES					

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 27-06-2017
- *N° de séance* : 5

Chapitre : I

Affaires financières

1. Concessions de logement : attribution d'un logement pour Monsieur AVELLANT Chef d'équipe. Aucun autre changement pour le tableau de concession des logements pour l'année scolaire 2017-2018

Vote : adopté à l'unanimité

2. Contrat CUI :

Renouvellement CUI – CAE : personnels affectés sur le secrétariat de direction et vie scolaire.

Vote : adopté à l'unanimité

3. Cadre emploi Greta : réajustement numéro 2 pour l'année 2017 : voir pièce jointe.

Vote : adopté à l'unanimité

4. DBM GRETA non présentée

REAJUSTEMENT CADRE D'EMPLOI 2017
N°2

Site	Nom	Prenom	Statut	Début	Fin	Quotite	Categorie	OBSERVATIONS
BEDARIEUX	MARCHAL	DORIANE	Assistante de formation	04/09/2017	30/09/2017		B	Mme CLAVEL est en arrêt maladie depuis novembre 2016 et ce jusqu'au 01/09/2017 (connu à ce jour)
BEDARIEUX	PUECH	ANNE MARIE	Assistante de formation	01/02/2017	31/12/2017	90%	C	Pour information : temps partiel à sa demande + renouvellement,
BEDARIEUX	COIFFARD	THIERRY	Formateur	01/09/2017	31/12/2017	70%	A	Ouverture CAP Installateur Thermique
BEZIERS	CANO	ISABELLE	Formatrice	01/09/2017	31/12/2017	80%	A	Souhait de la part de Mme CANO de passer de 100% à 80%.
BEZIERS	JUGE	GEORGETTE	Assistante de formation		30/09/2017		A	Pour information : départ à la retraite.
BEZIERS	HENRY	LAURENCE	Assistante de formation	01/09/2017	31/12/2017	100%	B	Pour remplacer Mme JUGE sur l'industrie et l'hôtellerie.
BEZIERS	PALETTA	SONIA	Assistante de formation	28/08/2017	27/02/2018	80%	A	Pour information : congés parental.
SALAGOU	SOSPEDRA	AURELIE	Assistante de formation	01/01/2017	31/12/2017	80%	B	Avenant de prolongation suite au déménagement du site de Salagou, au retour de Mme BAPTISTE Hélène et aux actions de formation.

ETABLISSEMENT :
Lycée JEAN MOULIN
34521 BEZIERS

CHAPITRE
Et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 27-06-2017
- *N° de séance* : 5

Chapitre : II

Travaux

Réunion programmée avec la région en juillet.
Les travaux ne devraient pas débuter avant septembre 2018.

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-06-2017

- N° de séance : 5

Chapitre : V

CONTRATS CONVENTIONS

Mise à disposition de locaux

Renouvellement de la mise à disposition du gymnase (mur d'escalade) au profit du lycée Jean Mermoz (BEZIERS). Tarif horaire de la mise à disposition : 11 euros.

Vote : adopté à l'unanimité

PFT

Les conventions ont été évoquées :

<i>Société</i>	<i>N° convention</i>	<i>Nature du projet</i>	<i>Montant</i>	<i>Date fin de projet</i>
SPAZZ	013-2017A	Usinage d'un système d'étanchéité vapeur	100 €	30 Juillet 2017
IACA ELECTRONIQ UE	014-2017A	Accompagnement Technologique d'interfaçage aux systèmes KNX	0 €	A définir
LIRMM UMR 5506	015-2017A	Etude de la structure mécanique d'un robot sous-marin, modélisation 3D et dossier de réalisation	8 700 €	Décembre 2017

Vote : adopté à l'unanimité

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 27-06-2017
- N° de séance : 5

Chapitre : VI

Structures pédagogiques et postes

1. Point sur l'orientation et affectation :

Présentation des effectifs à la rentrée de septembre :

Pour la SEGT

- Pour les classes de secondes : l'affectation des troisième aura lieu le 30 juin, il est donc impossible à ce jour d'annoncer le nombre de classes de seconde.
- Pour les premières :

1ere L	1 ère ES 1	1 ère ES 2	1 ère S 1	1 ère S 2	1 ère S 3	1 ère S 4
			SVT	SVT	SI + SVT	SI + SVT

1ere ST2D 1	1ere ST2D 2	1ere ST2D 3	1ere ST2D 4
-------------	-------------	-------------	-------------

1ere ST2S 1	1ere ST2S 2	1ere ST2S 3
-------------	-------------	-------------

L'établissement dispose à ce jour des effectifs du lycée Jean Moulin, il faudra bien sûr compter sur les apports des secondes des établissements voisins (HENRI IV – SERIGNAN). Les effectifs des classes de premières devraient donc être similaires à ceux de cette année scolaire.

Pour répondre à la commande des enseignants : S et SI dissociés la rentrée.

Il est précisé :

- La section euro n'est pas supprimée contrairement aux rumeurs
- Les mathématiques en L demeurent
- L'option Italien disparaît faute de moyens
- La création de trois groupes de latin (seconde- première et terminale)

- Pour les terminales

T L 1	T ES 1	T ES 2	T S 1	T S 2	T S 3	T S 4
			SVT	SVT	24 SVT + 12 SSI	24 SVT + 12 SSI

T ST2D 1	T ST2D 2	T ST2D 3	T ST2D 4
----------	----------	----------	----------

T ST2S 1	T ST2S 2	T ST2S 3
36	36	36

Il est précisé qu'il est nécessaire d'attendre les résultats du baccalauréat pour déterminer le nombre de classes, en particulier pour la série ST2S, série pour laquelle la création d'une ½ classe est envisagée.

Les professeurs s'inquiètent de l'érosion des effectifs pour les séries L, SI, et des difficultés rencontrées par un certain nombre d'élèves de terminales.

Un travail sur l'orientation des élèves de seconde, une valorisation des séries L et SI (identité à définir pour le lycée, précisions des poursuites d'études) seront nécessaires.

Il est précisé que les élèves du lycée Jean Moulin viennent de collèges REP +, le lycée Jean Moulin ne bénéficiant pas de cette étiquette, il ne dispose pas des moyens nécessaires pour accueillir ces élèves.

Une réflexion sur la répartition des moyens alloués sera nécessaire pour la rentrée 2018.

Les élus représentants les parents d'élèves constatent un manque de communication sur l'orientation des élèves en particulier sur la JPO. (Journée portes ouvertes)

Il est précisé que tous les collèges ont été destinataires d'une affiche « JPO », une formation sur l'orientation des professeurs principaux de collège initiée depuis 2015, des brochures ONISEP distribuées à tous les collégiens de troisième.

Pour la SEP : les effectifs sont stables, il sera difficile de satisfaire le nombre de demandes émanant d'élèves de secondes générales pour intégrer une première professionnelle (essentiellement en ASSP Accompagnement soins et services à la personne).

On constate le peu d'attractivité de la mention complémentaire d'aide à domicile, formation de niveau 5, initialement créée pour les élèves de BEP Carrières sanitaires et sociales pour lesquels, le bac pro ASSP n'existait pas encore.

Depuis la création du bac pro ASSP, les élèves de CAP petite enfance préfèrent poursuivre en Bac pro ASSP et délaissent la MCAD.

Monsieur le Proviseur précise la nécessité de travailler sur le projet d'établissement, ce dernier permettra de définir les objectifs et la nouvelle structure, un premier travail sera initié lors de la journée de pré-rentrée.

2. Préparation de rentrée

Il est précisé le nombre important de professeurs stagiaires affectés à la rentrée 2017, ce qui génère un certain nombre de contraintes en particulier pour la réalisation des emplois du temps.

Présentation des départs et affectations des professeurs.

Présentation de l'accueil des élèves, accueil programmé lors du dernier conseil pédagogique. (voir pièce jointe)

Il est précisé le nombre important de professeurs stagiaires affectés à la rentrée 2017, ce qui génère un certain nombre de contraintes en particulier pour la réalisation des emplois du temps.

3. Présentation des bilans en pièces jointes

4. Sorties et projets culturels

Le financement des projets et sorties proposés par les enseignants s'élèverait à 50000 euros. Compte tenu de la baisse de 20 % des crédits pédagogiques, l'ensemble de ces projets ne peut être retenu par l'équipe de Direction.

15 projets validés par l'équipe de Direction.

Les projets concernant l'exercice 2018 et les nouveaux projets sont priorisés.

Les sorties d'intégration prévues pour la rentrée sont annulées.

Les élus enseignants regrettent cette coupe dans les projets, ils précisent que la déception sera grande et le découragement des enseignants certain.

Les élus enseignants demandent à ce que les critères de sélection des projets et sorties scolaires soient clairement définis.

Les élus enseignants demandent une interruption de séance à 20h20, les élus parents participent à cette interruption.

Reprise des débats à 20h45, les élus enseignants présentent une motion. (Ci-dessous)

CA du mardi 27 juin 2017

Motion présentée par les enseignants de la liste Ensemble et les représentants des parents d'élèves.

Les membres élus, enseignants et parents d'élèves, sont très gênés par la façon dont la sélection des projets culturels a été faite.

Le document visualisé soumis au vote ne nous a pas été communiqué en amont.

Les critères retenus ne nous semblent pas lisibles par nos collègues.

Le déséquilibre entre les différentes sections nous dérange.

Nous souhaitons une clarification des critères de choix autre que financiers et la définition d'un cahier des charges discuté en conseil pédagogique avant fin 2017 diffusé à l'ensemble des personnels pour les projets 2018.

Motion présentée au vote : 3 abstentions – 14 pour

PREPARATION DE L'ACCUEIL DES ENTRANTS

I. Planning général d'accueil des élèves et étudiants toutes classes confondues

En septembre 2017, un état des lieux des chambres de l'internat aura lieu avec chacune des familles des futurs internes. Cette opération nécessite du temps ; le calendrier ci-dessous a été prévu en intégrant cette contrainte.

Lundi 4 septembre 2017

→ ATS

8h- 9h : accueil des ATS à l'internat

A partir de 9h, début des cours.

→ BTS

8h-10h :accueil des BTS par l'équipe et le professeur référent

A partir de 10h, début des cours.

→ Classes de premières et terminales (GT, PRO)

9h – 12 : accueil des internes de 1ères et terminales et du Pôle

14h – 17h : accueil des 1ères et terminales par les professeurs principaux et les équipes

→ Accueil des internes de secondes (CAP, BAC PRO, GT)

15h – 18h : accueil des internes de secondes.

Mardi 5 septembre 2017

Le mardi matin, les cours de l'ensemble des classes de 1ères, terminales et BTS sont suspendus jusqu'à 14 heures afin de permettre aux enseignants de pouvoir participer à l'accueil des entrants de secondes et 3^{ième} prépa pro.

→ 8h – 12h : accueil des classes de secondes et 3PP

Le détail de cet accueil est détaillé dans la page suivante.

→ 8h30 : accueil des parents par la direction et les DDFPT (Réfectoire)

→ A partir de 14 h, **début des cours pour l'ensemble des classes**

II. Accueil des entrants (2GT, 2 BAC PRO, 2 CAP et 3^{ième} Prépa pro) le Mardi 5 septembre 2017

Avant l'arrivée des élèves, chaque professeur principal vient récupérer en salle 056 (bâtiment 1) une pochette avec tous les documents pour sa classe.

8h : accueil des entrants et de leurs familles.

(entre le bâtiment industriel et le bâtiment 2)

Les élèves se répartissent par classes. Comme chaque année, des panneaux et des listes leur permettront de s'orienter. Ils seront guidés par l'ensemble des personnels (Vie scolaire, CPE, enseignants). Ils se rangeront par classe sous la direction de leur professeur principal.

8h15-8h30 : montée en salle

Dès que l'effectif est complet, le professeur principal rejoint la salle qui lui a été attribuée avec ses élèves. Il est demandé que 3 à 4 membres de chaque équipe pédagogique accompagnent le professeur principal et participent avec lui à cet accueil en salle.

Points à évoquer avec les classes (3h en salle et 1h pour le parcours découverte du lycée)

- Vérifier la **liste d'appel**
- Vérifier les **options et enseignements d'exploration**
- Vérifier les **langues**
(tous les changements doivent être signalés en rouge sur la feuille transmise à la vie scolaire et au secrétariat des proviseures adjointes)
- **Distribution des documents** présents dans la pochette de chaque PP (carnets de correspondance, documents administratifs divers)
- **Distribution ou copie** (au crayon de papier) sur le carnet de correspondance de **l'EDT** provisoire
- **Explication du Règlement Intérieur en utilisant un Quiz**
*Ce Quiz n'est pas celui utilisé les années précédentes.
Il est élaboré avec le concours de tous et est destiné à rendre plus efficace la lecture du Règlement Intérieur qui est souvent assez complexe pour nos élèves.
Chaque équipe disciplinaire, chaque équipe éducative, chaque membre de la communauté (agents, infirmerie, assistante sociale, intendance, CPE, enseignants, agents administratifs) peut envoyer par courriel à mesdames Tarayre (professeur documentaliste) et Tarbouriech (référent MLDS) ses questions élaborées à partir du Règlement Intérieur.
Il peut aussi participer au groupe de travail qui s'occupe de ce Quiz (en contactant les référentes citées ci-dessus)
L'objectif est de travailler autrement le Règlement Intérieur et de dialoguer avec les élèves pour la compréhension de ce dernier. Ceux-ci peuvent aussi travailler en atelier en utilisant le*

règlement Intérieur de leur carnet de correspondance pour répondre au Quizz. Les modalités d'exploitation du Quizz sont laissées au choix du professeur principal et de l'équipe.

UN MESSAGE DE L'EQUIPE ORGANISATRICE DE CE QUIZZ EST JOINT A CET ENVOI. MERCI D'EN PRENDRE CONNAISSANCE.

- **Parcours découverte de l'établissement (1 heure)**

Afin que toutes les classes ne fassent pas le parcours en même temps, un planning sera élaboré. Les classes seront réparties selon trois créneaux horaires (9h-10h, 10h-11h, 11h-12h)

Ce parcours est libre et à l'appréciation de chaque équipe et professeur principal. La seule contrainte est de le réaliser dans le créneau horaire donné à chaque classe. Vous trouverez ci-dessous la liste de lieux incontournables. Les équipes peuvent aussi diviser par deux leurs classes pour faciliter les déplacements dans l'établissement.



Bât. 1 : Service de la scolarité- service de la vie scolaire – CDI



Bât. Industriel : ateliers et laboratoires des filières industrielles (selon les classes)



Bât. 2 : CVL/MDL – Pôle sciences pour la GT (expliquer l'organisation : les élèves consultent les panneaux d'affichage au 1^{er} étage pour les sciences physiques et au 2^{ième} étage pour les SVT afin de connaître les salles dans lesquelles chaque semaine ils devront se rendre. Ces salles ne sont donc pas marquées dans l'EDT car elles varient durant l'année.) – Ateliers (mode, cap petite enfance, APR, ASSP, SPVL selon les classes.)

IMP : montrer l'une des bornes cantine où les élèves peuvent s'inscrire pour les repas.



Bât. 3 : Pôle infirmerie et assistante sociale – bureau intendance (cantine)- Bureau du secrétariat des proviseures adjointes –



Installations sportives (gymnase) : les professeurs d'EPS accueilleront les élèves pour parler de l'AS et des cours d'EPS.



Pôle hôtellerie : pour les élèves de cette section.

12h : restauration

Bien rappeler aux élèves qu'ils doivent badger comme cela leur a été expliqué le jour de l'inscription (ils ont jusqu'à 10h45 le matin pour pouvoir manger au restaurant scolaire à partir de 11heures 30)

14h : début des cours pour toutes les classes selon l'emploi du temps habituel

III. **Demi-journée d'intégration**

Chaque année, nous consacrons une journée complète à l'accueil de nos entrants. Cette année, nous avons fait le choix de réduire le temps d'accueil de pré rentrée (1/2 journée) et de laisser à l'initiative des équipes pédagogiques l'organisation d'une autre demi-journée dont l'objectif sera la cohésion du groupe.

Les contraintes imposées aux équipes sont les suivantes :

- Cette demi-journée devra être organisée avant les vacances de Toussaint.
- Les classes mixtes (CAP MMVet APR, EDPI/TU et RES/CUI, CSR/CUI) seront ensemble pour cette journée qui n'a pas pour objectif de découvrir le monde professionnel mais bien de créer un esprit de groupe et de travailler la cohésion.
- Pour les classes de 2 GT, monsieur Galy, professeur d'histoire géographie, propose d'organiser des demi-journées patrimoine pour chaque classe du 9 au 20 octobre. Ces demi-journées se déroulent du mardi au vendredi. Chaque classe de seconde est en sortie patrimoine sur une demi-journée. Ces demi-journées patrimoine peuvent être les demi-journées d'intégration. Les équipes pédagogiques des classes peuvent également faire d'autres propositions.
- Ces sorties qui peuvent être culturelles , sportives , artistiques se dérouleront sur Béziers.

L'équipe de direction

Tableau :

PROJETS	COUT TOTAL	FINANCEMENT ETABLISSEMENT	DATE	RESPONSABLE	CLASSES	NOMBRE ELEVES	Infos
HEILBRON	4800	400	DECEMBRE 2017	MME MARAVAL	2NDE 1ERE	18	
ROME	11840	1400	2018	MME PAU	2NDE	36	
HOLLANDE	6154,04	1154,04	2018	MME CANEZI	2NDE	20	
LONDRES CAMBRIDGE	12912	2000	mars-18	M STORTZ	TS EURO	40	
ARTS DU CIRQUE	300	300	SELON PROGRAMMATION	MME BLANGY	2NDE CAP AEPE	30	
LYCEENS AU CINEMA	675	675	SELON PROGRAMMATION	MME DARS DENISE	3 CLASSES	90	
LYCEENS AU CINEMA	1440	1440	SELON PROGRAMMATION	MME CASTAGNIER	4 CLASSES	144	
LES ORPELIERES SVT	3120	3120	2018	MME LAPLACE JOURDAIN	TOUTES LES 2NDES	420	
LA JONQUERA	1554,04	434,04	2018	MME BONNIN	1ERES	70	budget à repréciser pour 2018
CONCOURS DEBAT CITOYEN EN ANGLAIS	554	554	avr-18	MME TABARIES	2NDE 1ERE TERM	8	
LYCEEN A L'UNIVERSITE	500	500	2018	MME PESANT	1ERE S	36	
IMMERSION ETUDIANTE	500	500	2018	MME DUMONT	TES	36	
IBM PLANETARIUM	857,5	857,5	2018	MME TEYCHENE	2GT	55	
LES SCIENCES AU FEMININ	100	100	2018	MME TEYCHENE	2NDE 1ERES TS		
DECOUVERTE THEATRE COSTUMES	1270	1270	2018	MME BOURELLY	CAP APR ET MMV	54	
TOTAL	46576,58	14704,58				1057	

Vote des 15 projets retenus : 6 pour et 11 abstentions

BILAN INFIRMERIE ANNEE SCOLAIRE 2016-2017

	POINTS POSITIFS	POINTS NEGATIFS	AXES D'AMELIORATION
2 postes infirmiers		1 infirmière contractuelle dont c'est le premier poste dans l'éducation nationale.	
Logiciel « Sagesse »		Installation trop tardive (20/09/2016). Cela entraîne des frais au niveau du budget infirmier car obligeant à l'achat de cahiers infirmiers pour noter les passages et soins, et, est facteur de désorganisation.	Installation du logiciel « sagesse » le 4/09/2017.
PAI : Missions des médecins et infirmières scolaires		Pas assez de temps à consacrer aux PAI, car gestion des PAP qui prennent en charge uniquement l'aspect pédagogique.	PAP devant être gérés par personnels intervenant dans cette mission (La gestion des PAP ne fait pas partie des missions des infirmières).
Suivi des élèves	Bon travail de collaboration avec les Proverseurs, les CPE, l'A, entre autres et au niveau du GPDS.		
Réunions de direction élargies	Favorisent une meilleure communication avec l'infirmerie, et une meilleure transmission des informations ainsi que le travail et les échanges entre les	Quelquefois, absence des infirmières du fait de la charge de travail très importante à l'infirmerie.	

	différents professionnels.		
Pôle Espoir Rugby		<p>Activité chronophage. Pas de véritable suivi infirmier car la plupart de ces élèves ne suivent pas les consignes infirmières. Ils ne respectent pas le Règlement Intérieur concernant la prise des traitements à l'infirmierie et la détention de médicaments à l'internat.</p>	<p>Meilleure harmonisation de l'organisation entre l'infirmierie et les responsables du Pôle. Respect du Règlement Intérieur et des consignes des infirmières concernant la prise de médicaments.</p>
Séances de Sophrologie	Très appréciées par les élèves et leurs familles.	Plusieurs élèves de terminale non informés.	Information à tous les élèves concernés.
Don du sang	Bonne collecte du printemps et information efficace.		Collectes plus efficaces les mardis et jeudis.
Dépistages infirmiers pour ATMD (Autorisation de travail sur machines dangereuses)		Somme de travail conséquente ;	Si infirmière seule en poste, nécessité de fermer l'infirmierie pour la consacrer uniquement aux ATMD.

Mme Sophie-florence THERON
Assistante Sociale Scolaire
LPO Jean Moulin
Avenue des martyrs de la résistance
34521 BEZIERS Cedex
Tel : 04 67 35 59 38

Rapport d'activité

SERVICE SOCIAL

SCOLAIRE

Année scolaire 2016 / 2017

Le service social LPO Jean Moulin

Le service social en faveur des élèves est présent sur l'établissement, il est composé d'une assistante de service social à temps partiel qui intervient également sur le réseau d'intervention spécifique du biterrois composé de 3 établissements scolaires cette année. Les établissements concernés cette année sont :

Cessenon sur Orb, Olargues, Saint Chinian.

Les missions principales de ce service sont les suivantes :

- accompagner les élèves en difficulté dans leur réussite scolaire
- prévenir l'absentéisme scolaire et la déscolarisation
- prévention et protection des mineurs en danger

L'assistante de service social prend en charge toutes les classes de la cité scolaire de façon à travailler aussi bien avec le lycée général et technologique qu'avec le lycée professionnel(SEP)

Après statistiques, environ 7 % de la population scolaire du lycée Polyvalent a été reçu et / ou suivi par le service social cette année.

PRESENTATION DE la population de la ville et de L'ETABLISSEMENT

Population et catégorie sociale sur Béziers (source data34, et ville 34) :

Nombre d'habitants Béziers : 74811

Catégorie sociale :

1-Retraités 39 %

2-Ouvriers 15,9 %

3-Employés 13,9

4-Autres 11%

5-Professions Intermédiaires 10% (Enseignants, Infirmières, Assistantes Sociales...)

6-Cadres Supérieurs 5,1 %

7-Commerçants, Artisans, Chefs d'Entreprises 4,7 %

8- Agriculteurs 0,4

La cité scolaire Jean Moulin de Béziers est située en zone urbaine, elle comprend un Lycée Général et Technologique ainsi qu'un Lycée Professionnel. Les deux établissements ayant fusionnés en interne, la cité est requalifiée en Lycée polyvalent (LPO) avec section d'enseignement professionnel(SEP) et internat.

Le LPO est pour la politique de la ville :

En ZUS (zone urbaine sensible)
En ZRU (zone de redynamisation urbaine)
En ZFU (Zone franche urbaine)
Et également en RSS (éducation prioritaire).

Cette année :

- **2417** élèves au LPO en septembre 2016 et
- **2327** le **09/06/2017**

(Source : bureau de la scolarité de J .m 2017)

Observation du mouvement annuel des élèves : 90 (changement de domicile, départ volontaire, conseil de discipline...)

- L'arrivée d'une nouvelle conseillère technique sur le bassin de Béziers
- 3 contractuels (dont 2 pour remplacement titulaire)

L'établissement comprend :

Un Internat scolaire qui peut accueillir les élèves du département et hors département. En effectif réel, l'internat a accueilli cette année :

165 Elèves en début d'année et **142** en fin,
Dont : **48** filles et **94** garçons (au 9/06/2017).

Les élèves qui font sport section Pôle Espoir Rugby ont leur place réservée et une prime de la fédération Française de Rugby (70 % du prix de l'internat)

Source : Service Gestion Agence Comptable 2017

une **ULIS** qui a accueilli cette année **9 élèves**, (6 filles et 3 garçons). Les élèves ont été accueillis avec notification MDPH, ou l'ont obtenue en cours d'année. Ces élèves gardent une priorité médicale (statué en commission avant affectation Pré-PAM) pour toutes classes ou bac professionnel (mais normalement pas plus de deux par classe)
Ils sont assistés outre la responsable de l'ULIS, Mme Auclair-Desrotour Françoise, de trois A.V.S (Auxiliaires de vie scolaire) collectives à la structure et non individuelles à un élève, pour les tâches suivantes : Soutien scolaire, secrétariat, accompagnement des élèves pendant les examens, lien avec les professeurs. Les AVS sont à mi-temps et en cdi cette année 2017.

Observation sociale

Typologie des élèves

48 garçons pour 97 filles. Plus de filles s'adressent au service social sur la cité.

L'origine sociale des élèves pris en charge par l'AS, se situe toujours majoritairement au sein des catégories les plus défavorisées (la classe défavorisée des 10 % les plus pauvres de la population perçoit moins de 524 Euro par an et par ménage. Source data34), ainsi que la classe ouvrière (30 % de la population dont le revenu se situe entre 700 et 15 851 Euro par an)

Sur notre établissement c'est en L.P que la proportion est la plus forte et la plus suivie par le service social.

Ces Catégories défavorisées ne le sont pas qu'au niveau économique, mais

- culturellement
- socialement
- relationnellement

Typologie des difficultés

Interventions liées à la scolarité : 37 %

Tels que :

- .information, orientation
- .comportement scolaire
- .Absentéisme
- .violence
- .internat scolaire ...

L'information, orientation est le premier motif d'intervention du service social surtout au L.P. Les demandes émanent autant des familles que des élèves. Travail en lien avec le bureau de la scolarité, l'équipe pédagogique, ..., pour apporter notre concours dans la mise en œuvre de solutions (Ecoute et médiation avec les familles, appui social, aides financières...)

En L.P, le service social est également sollicité pour des problèmes d'orientation scolaire mal vécu, ne correspondant pas aux vœux du jeune (mauvais dossier scolaire...) et souvent en lien avec de l'absentéisme. Pour certains, le passage du bac professionnel en 3 ans est source d'échec car ils sont en difficulté sur le plan scolaire.

L'absentéisme, est très présent en L.P mais aussi au lycée en classe de 2^{nde} : échec scolaire, problèmes familiaux, et manque de sens à leur scolarité qui conduit des élèves à se déscolariser progressivement. L'A.S est associée aux réunions de suivi du GARDE (tout les mois), avec la MGI pour les élèves décrocheurs ou en rupture scolaire. Cette année création d'un tableau élèves décrocheurs à chacun de le remplir et créer sa fiche élève (mise en réseau sur Google avec code accès).

Pour les signalements absentéisme, il existe des réunions conjointes avec la DEETAC le SCVS et le service social IA, pour les examiner. S'en suit des lettres d'avertissement aux

familles, convocation à l'IA, rappel à la loi. Les entretiens suite aux convocations ont lieu à BEZIERS, sont conduits par la directrice adjointe de la DEETAC et la CT A.S départementale. Le partenariat mis en place avec les parquets donne tout son sens à la procédure lorsqu'elle atteint cette dernière étape et peuvent donner suites à ces signalements.

Pour ma part, compte tenu des difficultés rencontrées par certaines familles et clairement pour d'autres une déresponsabilité parentale, je trouve important d'engager une réflexion avec les parents.

Un Contrat de responsabilité Parentale (Décret d'application du 31/03/2006, et relative à l'égalité des chances) est possible en cas d'absentéisme grave.

Elle est à mettre en place par le Président du Conseil Général ou par l'inspecteur d'académie et de 6 mois renouvelable 1 fois (ce dispositif appliqué dans d'autres départements ex : en Poitou/Charente a donné de bons résultats)

Violence

Le constat dans ce domaine est inquiétant avec : insultes, bagarres, exclusions, phénomène de bouc émissaire, harcèlement, rumeurs, homophobie, agressions physiques, et repli communautaire mettant à mal le vivre ensemble est de plus en plus source de tensions de part et d'autre.

Cyberviolence l'influence des réseaux sociaux, et des téléphones portables, qui sont de grands amplificateurs de querelles et menaces.

Certains élèves s'envoient des photos, des textos, voire « sextos » avec une violence de mots et d'images. Très vite un élève peut se retrouver isolé au sein de sa propre classe, où l'effet de groupe va faire taire même ceux qui aimeraient prendre sa défense.

Nos élèves sont en pleine construction, on peut penser que les sanctions et les prises en charge éducatives auront un impact. Toute la difficulté est de trouver le juste équilibre entre les deux.

Interventions liées à des difficultés sociales : 28 %

Telles que :

- .Relation à la famille et accompagnement à la fonction parentale
- .rupture (divorce, séparations conflictuelles, et/ou rupture lien parents/enfants)
- .Mal être, conduites à risques
- .Protection de l'Enfance

Relation à la famille, c'est un motif fréquent de sollicitation du service social. Les familles séparées, recomposées, l'absence d'un parent, rendent souvent complexe l'exercice des responsabilités parentales en particulier dans le domaine éducatif. Dans ce contexte, bon nombres d'élèves manquent de repères et de cadre.

Si ces situations une fois évaluées relèvent de **la protection de l'enfance**, elles sont orientées vers d'autres services : Conseil Départemental ou associations habilitées (conseil Départemental et ministère de la justice).

Source : -article 375 du code civil - juge des enfants
- Ordonnance 1945 – Protection judiciaire de la Jeunesse

Cependant, les délais de mise en œuvre des mesures éducatives ,les mains levées des juges qui n'arrivent plus à travailler avec les familles peu coopératives, les listes d'attente (parfois 2 ans) pour un RV au CMP et CMPP (faute de moyen) sur Béziers, rendent lourdes la prise en charge de ces situations.

Le mal être des adolescents et la souffrance psychique semblent être en augmentation. Les symptômes sont nombreux : conduites addictives avec prise d'alcool, de cannabis, comportement scolaire inadapté, repli sur soi ou agressivité...

Le service propose un accueil individualisé, et peut orienter sur les services compétents (point Ecoute Jeunes, CMP, CMPP, service hospitalier, associations ex :EPISODE...).

Pour cela, il est nécessaire de convaincre le jeune et leur famille d'accepter l'aide psychologique proposée.

Interventions liées à des demandes économiques : 35 %

.aides financières d'aide à la scolarité
.démarches administratives

C'est un domaine où l'A.S est sollicitée, pour démarches en tous genres (CMU, CAF, FSL du lycée, FAJ, CJM, problèmes BOURSE)

Cette année 884 élèves bénéficiaires des Bourses (Soit 21 élèves de plus que l'année dernière).

La subvention alloué s'élève à : 742888,62 Euro.

Nombre de suspensions de bourses définitives : 1

Nombre de congé de bourses, suite à 15 jours d'absences non justifiés : 20

Le retrait est au prorata du nombre de jours d'absence.

Une bourse au mérite est attribué pour les trois années d'études au LPO, si les élèves ont obtenus, la mention Bien ou Très Bien au Brevet des Collèges.

Source : bureau de la scolarité année 2017

Le FSL de la cité scolaire cette année 2016/2017 :

68 élèves aidés avec 19491€ donnés (internat, cantine, aide concours, transport)

Source Cathy Andrieu

Service Gestion Agence Comptable 2017

Divers

Information aux élèves de seconde nouvellement arrivés en début d'année 2016 par le service medico social

Classe par Classe et nous avons 24 secondes et une superficie de 12 hectares...

_ Réunion de bassin : une demi-journée est suffisante, information trop diluée (journée entière actuellement), il manque un compte rendu pour les absents. ²

- Les besoins en formation :

Formation espérée pour acquérir plus de compétences :

- Formation Chorus ,Pro-Note,Siècle
- Systémie
- immigration violence radicalisation non respect de la laïcité
- (point sur l'état d'urgence ?)

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

vie scolaire



Lycée Jean Moulin Béziers

2016-2017



L'organisation du service

l'aboutissement d'une profonde restructuration



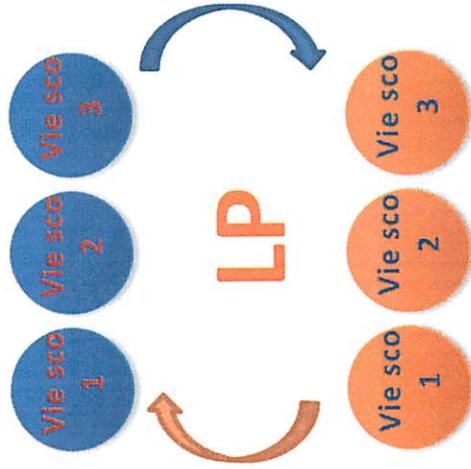
AVANT

2013-2014

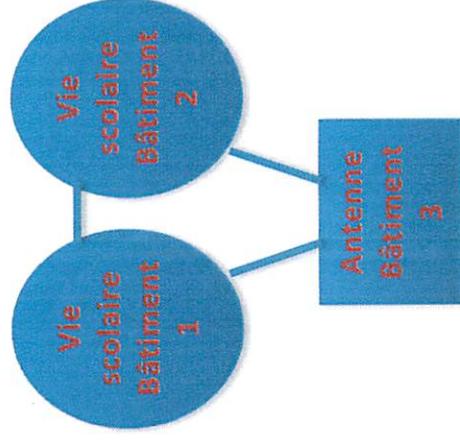
2015-2016

2016-2017

LGT



LPO



L'organisation du service

dans l'espace



Les points positifs du rassemblement

- Harmonisation des pratiques (retenues, exclusions, création d'outils communs...)
- Mutualisation des moyens (meilleure réactivité)
- Transparence du service et meilleure lisibilité
- Simplification pour les autres services du lycée
- Accès facilité pour les familles
- Rapprochement avec le service de la scolarité
- Des espaces identifiés selon les missions: accueil, étude/saisie, suivi

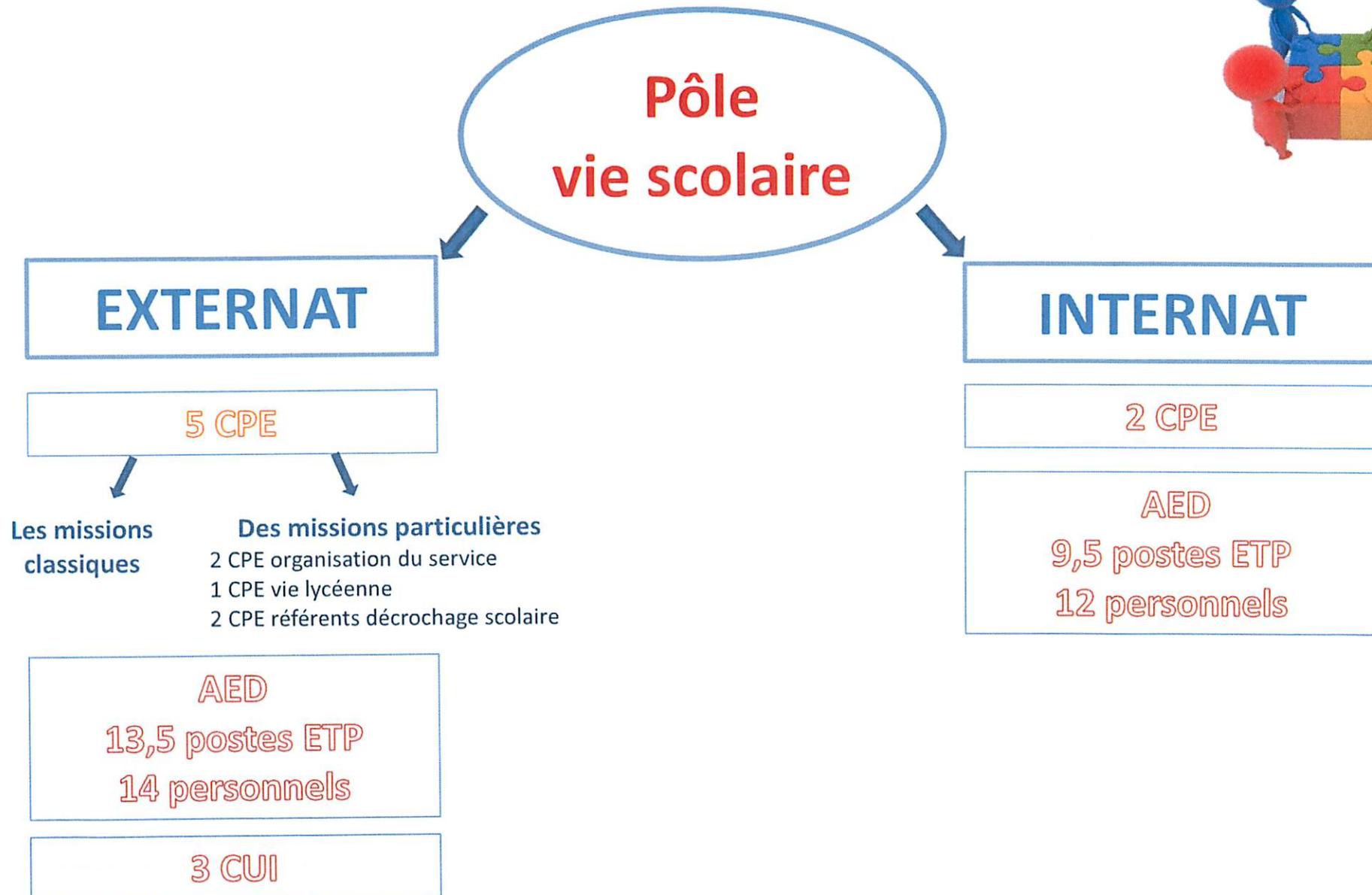


Les points négatifs du rassemblement

- Un lieu de passage et non un lieu dédié
- Une implantation au cœur de la SEP: des liens distendus avec les élèves de la SEGT des liens distendus avec enseignants SEGT
- Perte de la surveillance directe de certains espaces: ex. salles de permanence

L'organisation du service

les missions



L'organisation du service

les impacts sur l'encadrement, la sécurité et l'accueil des élèves

↳ Les améliorations constatées

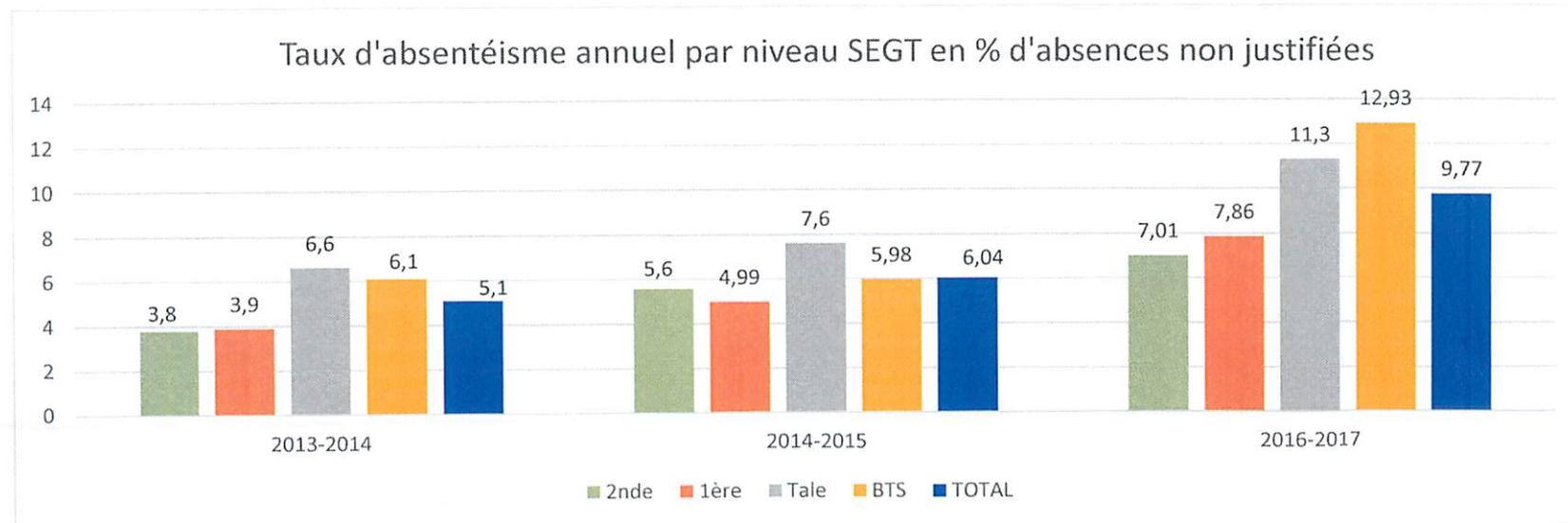
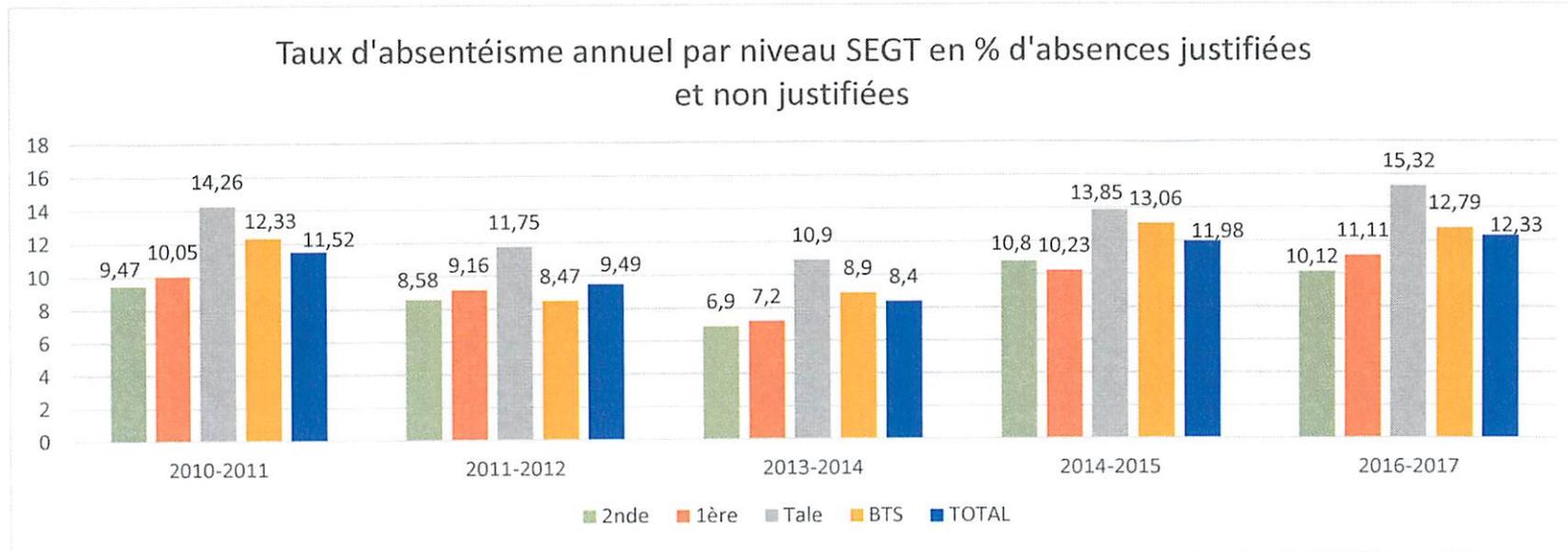
- Meilleure gestion des **entrées et sorties** (contrôle systématique des carnets, fermeture du portail hors présence d'AED, mise en conformité du fonctionnement avec la demande institutionnelle liée à l'état d'urgence)
- « Un **guichet unique** » pour des réponses communes sur la gestion des retards, des absences, des punitions, des sanctions.
- **Surveillance des locaux** plus efficace: présence d'un AED mobile muni d'un téléphone dans chaque bâtiment toutes les heures.

↳ Les corrections à apporter

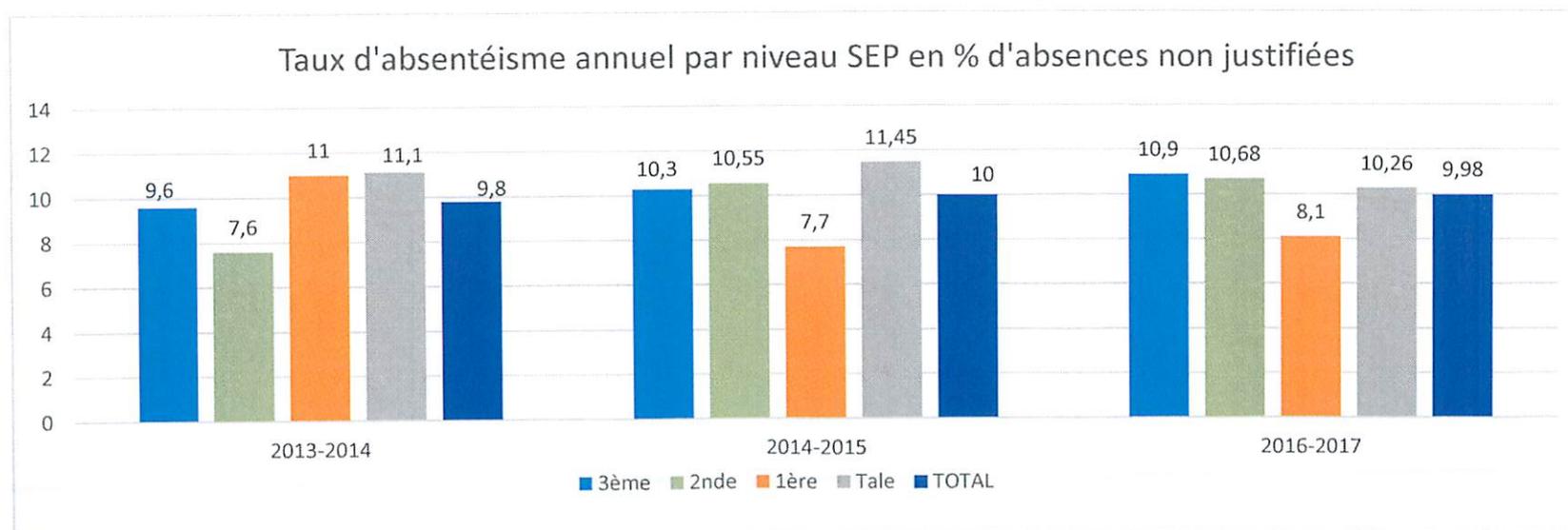
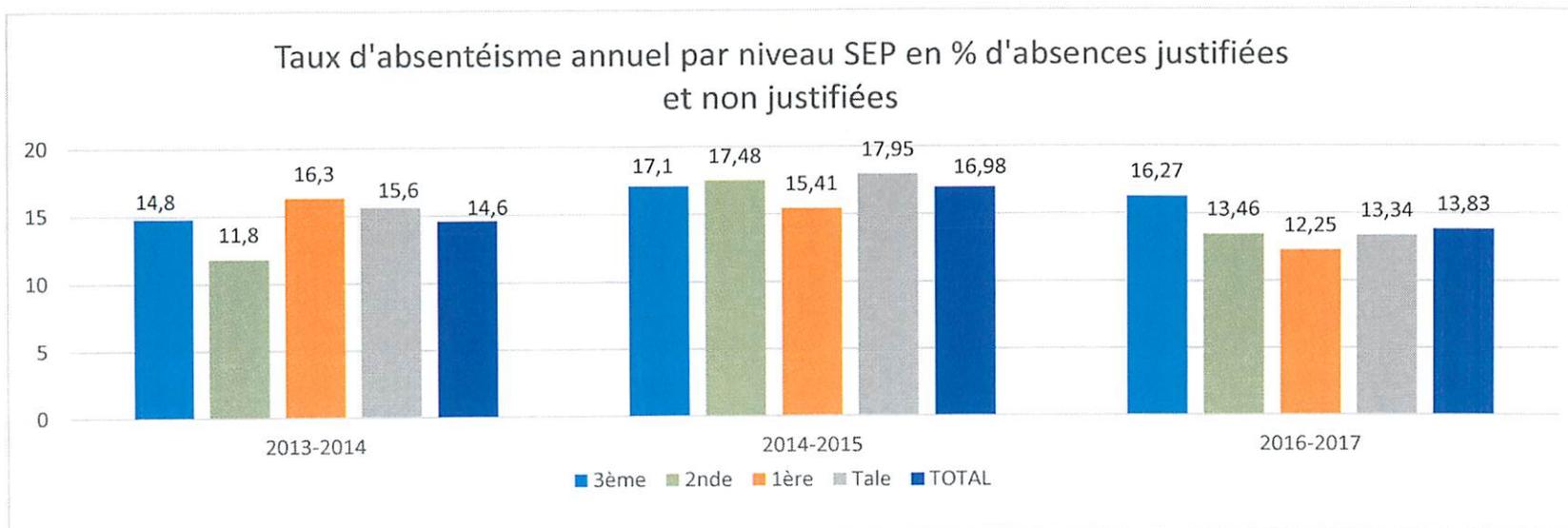
- Déficit de **surveillance des espaces extérieurs**: aménager la grille postes des AED
- Manque de **lieux d'accueil** pour les élèves (fermeture salles perm): Ouverture d'une salle d'étude surveillée, mise à disposition des postes CUI sur l'espace MDL. (travail à mener en partenariat avec les professeurs documentalistes)
- Améliorer les outils d'**information des élèves**: ex.réorganisation des tableaux d'affichage.

L'assiduité

1. Les données chiffrées - SEGT



2. Les données chiffrées – SEP



3. L'analyse

La proportion d'élèves absents de façon non justifiée quatre demi-journées ou plus dans le mois atteint, en moyenne annuelle, 9,77% des élèves des séries générales et technologiques et 9,95 % d'élèves des séries professionnelles. Si l'on compare ces taux aux taux nationaux pour l'année 2015-2016 (5,1% des élèves de l'enseignement général et technologique, 13,8% des élèves de l'enseignement professionnel*), le LPO Jean Moulin se situe dans la moyenne haute des établissements français pour les séries générales technologiques et en deçà pour les séries professionnelles.

* Cf. L'absentéisme des élèves dans le second degré public Note d'information - N° 17.06 -mars 2017 site du MEN

Cependant, quand on sait que la plupart des élèves du lycée justifient eux-mêmes leurs absences, de façon plus ou moins fantaisiste (le motif « fourre-tout » « maladie » étant le plus largement utilisé pour ce faire) le taux réel d'absentéisme est plus proche du taux confondant absences « justifiées » et absences injustifiées que du seul taux ne recensant que les motifs injustifiés, soit un taux de 12,33% pour la SEGT et un taux de 13,83% pour la SEP.

Le taux d'absentéisme dépend donc pour beaucoup des données prises en compte : les absences injustifiées ou l'ensemble des absences (justifiées ou non).

Ainsi, si l'on considère le taux global, le LPO Jean Moulin fait partie pour cette année des 10% d'établissements français avec un taux d'absentéisme particulièrement élevé.

En revanche, si, à l'instar des statistiques nationales on s'en tient au taux d'absentéisme qui comprend les seules absences injustifiées, ce taux d'absentéisme varie de 4,02% en septembre à 10,63% en avril, le LPO Jean Moulin se situe alors dans la moyenne nationale.

Le taux d'absentéisme dépend également pour beaucoup du calendrier scolaire.

Ainsi, de 8,55% en septembre, le taux global d'absentéisme (abs. Justifiées ou non) pour le LPO croît tout au long de l'année pour dépasser les 16,12% en avril 2017 (20,93% en mai qui n'est pas un mois représentatif). En outre, le mois de janvier est souvent retenu comme mois de référence pour mesurer l'absentéisme. En effet, il est peu touché par les vacances scolaires et le nombre de jours où les établissements accueillent des élèves varie peu d'une année sur l'autre, soit quatre semaines entières. C'est pourquoi les résultats le concernant méritent d'être détaillés.

Pour cette année, le taux d'absentéisme tous motifs confondus pour le LPO au mois de janvier atteint le chiffre de 14,91% et 6,71% pour les absences injustifiées. Ce taux était de 13,5% (tous motifs) et de 5,8% (absences injustifiées) pour la dernière année de référence soit 2014-2015 (pas de données pour l'année 2015-2016). On constate donc une augmentation du taux d'absentéisme sur le LPO, corolaire d'une augmentation de l'absentéisme pour l'ensemble de l'année.

De plus, si l'on voulait être très précis dans l'analyse du phénomène de l'absentéisme, il faudrait regarder chaque niveau, chaque filière. Ainsi, l'absentéisme se distribue de façon très inégale d'une filière, d'une classe à l'autre (exemple en janvier 2017 taux d'absentéisme 1BASSTR : 10,29% 2^{nde} 8 : 6,35%, 2^{nde} 3 : 23%, 1S3 : 5,2%, 2CAP PROELEC : 29%)

Il est toujours difficile d'avancer les raisons de l'augmentation ou de la baisse du taux d'absentéisme, les fluctuations n'étant jamais très significatives.

Dès lors, l'absentéisme reste et demeure un des enjeux majeurs pour le LPO Jean Moulin

4. Dispositifs de prévention de l'absentéisme et de remotivation scolaire

- Mobilisation des acteurs dans la prévention :
 - Sensibilisation des élèves eux-mêmes, notamment au moment de la rentrée où une journée est entièrement consacrée à l'accueil des secondes. C'est l'occasion pour le CPE en partenariat avec le professeur principal de rappeler que l'assiduité est indissociable de la réussite scolaire. C'est aussi le moment où est lu le règlement intérieur de l'établissement, avec une lecture très précise des punitions et sanctions auxquelles les élèves s'exposent en cas de non-respect de l'obligation d'assiduité.
Cet accueil spécifique des secondes a pour objectif une meilleure intégration au lycée, un meilleur repérage des personnels, des lieux pour éviter le plus possible une sensation de malaise de l'élève, sensation prédisposant à l'absentéisme.
Le projet des Ambassadeurs (liaison 3^{ème} / 2^{nde}) est également le moment d'une information par leur pairs des futurs élèves de Jean Moulin sur le thème de l'assiduité.
 - Mobilisation des enseignants : réaffirmation de l'impérative nécessité d'effectuer par les enseignants un appel rigoureux. C'est cette rigueur qui va conditionner tout le traitement des absences avec une exploitation et un suivi de meilleure qualité.

De plus, la précision de l'appel devra à terme nous permettre d'affiner la typologie de l'absentéisme sur Jean Moulin et dans le même temps de conforter et, ou de réorienter les stratégies de prévention et de lutte mises en place.

- Sensibilisation des parents d'élèves, au moment de l'inscription des futurs lycéens en fin d'année scolaire. C'est un moment privilégié d'échanges d'informations entre les familles et les CPE. La réunion à destination des parents le jour de la rentrée des secondes est utile pour réaffirmer le principe d'obligation scolaire. La première réunion parents/professeurs est également un temps fort pour sensibiliser les familles à l'impérieuse nécessité de la présence de leur enfant en classe. Chaque parent se voit remettre ses codes d'accès à Pronote afin de lui permettre d'avoir un accès direct à la scolarité de son enfant sans attendre qu'on l'alerte.

- Mobilisation des collègues CPE des collèges de secteur par l'envoi d'un message en fin d'année pour la demande d'informations sur les futurs élèves accueillis à Jean Moulin.
L'instauration de ce dialogue permet de porter à notre connaissance les cas d'absentéisme déjà lourds au collège.

- Remotivation scolaire :
 - Poursuite du dispositif de tutorat qui a pour double objectif d'offrir à l'élève la possibilité d'être guidé dans son parcours de formation et d'orientation et d'être accompagné dans l'exercice et la maîtrise des savoirs, savoir-faire et savoir être.

 - Dans la lutte contre le décrochage scolaire auquel conduit la perte de motivation pour la chose scolaire, un travail et des échanges réguliers sont établis avec la correspondante MLDS dans l'établissement. Dans le cadre de l'action de la MLDS, l'expérience du CAP Employé de Commerce en 1 an est reconduite. Son but est de permettre à des jeunes en voie de déscolarisation, d'obtenir un diplôme dès la fin de l'année scolaire en étant une partie de leur emploi du temps en entreprise.

 - Aménagement possible de l'emploi du temps des élèves pour certaines situations lourdes.

 - Stages passerelles pour une facilitation du passage en cours d'année vers une autre série.

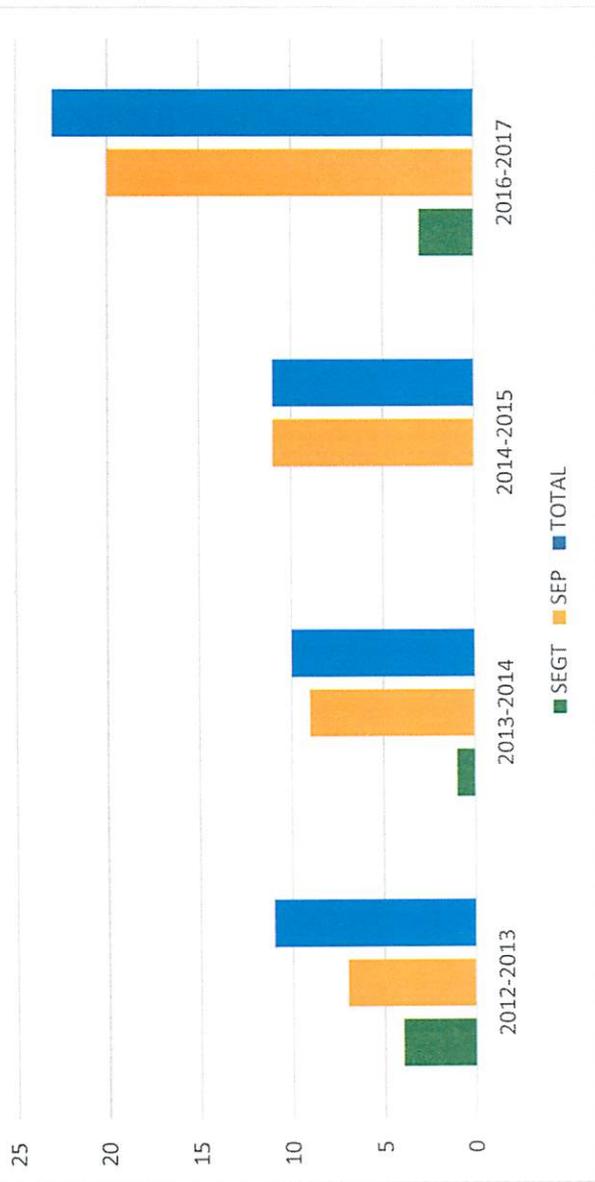
- L'entretien de régulation qui réunit l'élève, le CPE et le proviseur adjoint en charge de la classe permet un exposé objectif de la situation scolaire de l'élève, il fixe des objectifs simples à atteindre pour l'élève, en quelque sorte un « plan d'attaque » pour rebondir avant l'engagement de sanctions disciplinaires.
- La commission éducative

Les punitions et les sanctions

SEGT	EXCLUSIONS DE COURS						RETENUES					
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2016-2017	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2016-2017
2 ^{nde}	194	270	199	198	220	211	415	647	-	289	299	155
1 ^{ère}	186	218	109	166	122	135	298	457	-	309	201	125
Tale	124	147	74	222	102	127	297	317	-	253	158	78
BTS	-	21	39	26	36	21	-	92	-	2	13	2
TOTAL SEGT	504	656	421	612	480	494	1010	1513	-	853	671	360
SEP												
2 ^{nde} +3 ^{ème}		602	315	273	297	313	-	-	-	283	277	137
1 ^{ère}		177	132	220	90	255	-	-	-	193	61	117
Tale		206	130	145	104	164	-	-	-	143	82	39
TOTAL SEP		985	576	638	491	732	-	-	-	619	420	293
TOTAL LPO		1641	997	1250	971	1226				1472	1091	653

	Avertissement	Blâme	Exclusion définitive lycée	Exclusion définitive sursis	Exclusion définitive internat	Exclusion définitive internat sursis	Mesure de responsabilisation	Exclusion temporaire classe	Exclusion temporaire lycée	Exclusion temporaire sursis	Exclusion inclusion
SEP	152	29	2	2	3	4	0	2	47	2	1
SEGT	113	12	2	0	1	0	2	6	26	2	2
TOTAL LPO	265	41	4	2	4	4	2	8	73	4	3

Nombre annuel de conseils de discipline



	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
SEGT	4	1	0	Pas de données	3
SEP	7	9	11		20
TOTAL	11	10	11		23

Décisions prononcées par le conseil de discipline :

Blâme	7
Exclusion définitive avec sursis	2
Exclusion définitive de l'établissement	4
Exclusion définitive de l'internat	4
Exclusion définitive de l'internat avec sursis	4
Démission de l'élève avant conseil de discipline	1

1 conseil le 29/06/17 (attente décision)

Après plusieurs années de stabilité dans le nombre de conseils de discipline on constate cette année une **augmentation significative**.

Animation éducative et vie lycéenne

Cf. Rapport référent vie lycéenne

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 27-06-2017
- *N° de séance* : 5

Chapitre : XI

Questions diverses

-
- Fermeture de la « cafet élèves » : il est précisé que la distribution des boissons sucrées est interdite dans les établissements scolaires, les commerçants du quartier ont également fait connaître leur mécontentement, ils considèrent que les prestations servies sur la « cafet » relèvent de la concurrence déloyale.

Il est indiqué également que deux agents de la Région participaient à la gestion de cette « cafet », et qu'il était nécessaire de les affecter sur d'autres services.

Il est précisé également que l'espace devait retrouver sa destination initiale à savoir une « maison des lycéens ».

- Option italien : question abordée précédemment au point II- Pédagogie
- Communication «fête du lycée » : les élus parents regrettent que les familles n'aient pas été destinataires d'une information sur cette fête. Il est précisé que cette fête initiée par les élèves du CVL, mérite d'être reconduite, une participation de l'ensemble de la communauté scolaire est souhaitée pour les prochaines éditions.
- Stages des troisièmes : il est demandé que la période de stage ait une durée de deux semaines consécutives. Demande accordée.